

Code de vie de l'école Au Petit Bois et de son service de garde

Code de vie approuvé au CÉ du 16 avril 2026



Les valeurs au cœur de notre école :



Respect

Par mon comportement positif, je considère l'importance de l'autre, de moi-même et de mon environnement.



Persévérance

Je fournis les efforts nécessaires en tout temps pour ma réussite.



Bien-être

Je prends les moyens pour être bien dans mon corps et dans ma tête, ainsi je participe à faire de mon école un milieu où il fait bon vivre.



Notre école reconnaît :

- 1° le **droit** des élèves et du personnel de l'école d'évoluer dans un **milieu propice** à l'**apprentissage** et à l'**épanouissement** et dans un **environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif**, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées;
- 2° le **devoir** des élèves de faire **preuve de civisme** en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de **respecter l'autorité** et leur **milieu d'apprentissage** et de cultiver des **comportements positifs** qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Règles

Comportements attendus

Raison

R E S P E C T

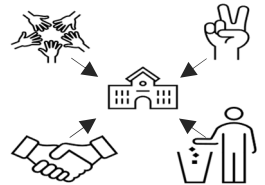
Par mon attitude, mon langage et mes gestes, je respecte les autres (élèves et adultes).

Je respecte le matériel et mon environnement.

- J'ai des **relations harmonieuses** avec les autres.
- Je **respecte les consignes** de l'adulte.
- Je résous mes conflits de **manière pacifique**.
- Je **dénonce et décourage** l'intimidation et la violence.
- J'utilise un **langage approprié** (non vulgaire ou méchant).
- Je **parle poliment** aux élèves et aux adultes de l'école (svp, merci...).
- Je suis **bon gagnant et bon perdant**.
- Je m'adresse aux adultes avec **respect** en utilisant les **formules de politesse appropriées** (Monsieur, Madame) et en les **vouvoyant**.

- Je garde mon école propre et en ordre.
- Je prends **soin du matériel** et de ce qui m'entoure.
- Je **range le matériel** aux endroits prévus.

Pour que j'évolue dans un climat d'école agréable.



P E R S É V É R A N C E

Je suis responsable de ma réussite scolaire.

- Devant les difficultés, j'**utilise mes outils**, je **persévère** et je **demande de l'aide**.
- Je me donne **droit à l'erreur** et je l'utilise pour progresser.
- Je **reconnais mes forces et mes défis**.
- Je m'implique dans la **recherche de solutions**.
- Je me **fais confiance**.
- Je **fournis les efforts** nécessaires pour faire les tâches telles que demandées.
- J'**arrive en classe à l'heure** et avec le **matériel nécessaire**.
- Tout **travail remis doit être réalisé par l'élève**. Copier le travail d'une autre personne ou le présenter comme étant le sien est interdit.

Parce que je veux réussir, me surpasser pour être fier de moi.



B I E N - Ê T R E

Je prends soin de moi.

- En tout temps, je m'**habillem** conformément aux attentes de l'école (voir annexe).
- Je mange des **aliments nutritifs** en collation et au dîner.
- J'utilise des **stratégies pour prendre soin de moi** (mon corps, mon cœur et ma tête).



Pour me sentir bien et donner le meilleur de moi-même.

J'agis de façon sécuritaire.

- Je porte des **souliers d'intérieur** en tout temps dans l'école.
- J'**attache mes cheveux** au gymnase.
- Je me déplace calmement dans l'école.
- Je **reste sur le terrain de l'école**, aux endroits autorisés.
- Je **respecte les règles** des jeux.
- Je **circule à pied** sur le terrain de l'école (aucun moyen de transport à roulettes).

Pour assurer ma sécurité et celle des autres.



Comportements interdits

Encadrement de l'utilisation des appareils électroniques

Il est **interdit** d'utiliser un **téléphone cellulaire**, des **écouteurs** ou d'**autres appareils électroniques personnels** dans tous les locaux de l'école. La direction peut faire des exceptions pour des raisons liées à l'état de santé d'un élève, pour des raisons pédagogiques, pour les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté ou lors d'une situation d'urgence pour contacter les secours ou offrir une assistance.

Si la règle n'est **pas respectée** l'appareil sera **confisqué** jusqu'à la fin de la journée ET tes **parents seront avertis**. Si la situation se reproduit, nous pourrons appliquer des mesures supplémentaires.



Avant de capter (enregistrer) l'image ou la voix des autres, tu dois obtenir le consentement des personnes visées. Pour un mineur, tu dois en plus obtenir le consentement de son parent.



Lors d'utilisation des réseaux sociaux, tu dois respecter la réputation et la vie privée des autres. Notamment, tu dois obtenir leur consentement pour la diffusion de leur voix et de leur image. Tu dois faire preuve de respect dans tes publications.

Violence et intimidation

Dans notre école, sont **strictement interdits** tous les comportements d'intimidation et de violence, c'est-à-dire : dans le bâtiment et la cour, dans les autobus scolaires, sur les lieux des sorties scolaires et lorsque tu utilises les médias sociaux de l'école (texto, Teams, courriel, etc.).

Lorsque des actes sont commis, une conséquence sera appliquée selon la gravité et la fréquence des comportements.

La VIOLENCE c'est lorsqu'un élève s'en PREND À UN AUTRE avec l'INTENTION de lui FAIRE DU TORT ou de le BLESSER par:

- Ses **gestes** (frapper, bousculer, lancer des objets, etc.) ou;
- Ses **paroles** (insulter, menacer, répandre des rumeurs sur les autres ou des paroles méchantes, etc.).

La violence peut s'exprimer en **personne directement ou non** (en utilisant des médias sociaux ou Internet, par le biais d'une autre personne).

L'INTIMIDATION c'est lorsque :

- Un élève subit de la violence à répétition;
- Les élèves impliqués ne sont pas égaux, la victime **a de la difficulté à se défendre et peut se sentir impuissante** (il y a un rapport de force, l'intimidateur cherche à avoir du pouvoir et un contrôle sur l'autre);
- Parce que la situation persiste dans le temps, **la victime vit de la détresse émotionnelle** (des émotions désagréables, un grand malaise, en souffre).

PERSONNE NE DEVRAIT SUBIR de la violence ou de l'intimidation!

Si des actes commis à l'extérieur de l'école ont des conséquences négatives sur la vie des élèves à l'école, nous communiquerons avec tes parents pour les informer de la situation.

DÉNONCIATION



Dès que tu subis ou que tu es témoin d'un geste de violence ou d'intimidation, dénonce-le :

- En premier, essaie d'en parler avec un **adulte qui travaille à l'école et en qui tu as confiance**;
- Si tu n'es pas à l'aise, tes parents ou toi pouvez laisser un **message sur la boîte vocale** de l'école (450-743-2777 poste 4010) ou **par courriel** (paule.brouillard@cssst.gouv.qc.ca).

Nous allons **traiter ta dénonciation de manière confidentielle**, les autres élèves ne sauront pas qui a fait la dénonciation.

Lorsque tu ne respectes pas l’une des règles de conduite,
voici des interventions que nous pourrions faire auprès de toi

Te faire un rappel formel du comportement attendu.

T’enseigner et te faire pratiquer le comportement qui n’a pas été respecté.

Faire une réflexion ou respecter un contrat de comportement.

Participer à une récréation guidée : suivre l’adulte à la récréation afin d’observer les bons choix de jeu et les bonnes façons de jouer.

Vivre des changements dans ton environnement :
changer de place ou de zone sur la cour, t’offrir un coin en particulier pour jouer, t’attribuer une responsabilité, utiliser des stratégies de retour au calme, te donner un trajet spécifique pour tes déplacements, les entrées ou les sorties, etc.

Être limité dans l’utilisation du matériel : te donner du matériel spécifique à utiliser, limiter ton accès à ton matériel pour un certain temps.

Participer à une rencontre de résolution de conflit :
l’adulte qui est intervenu te demandera de faire cette rencontre.

Participer à une rencontre avec ton parent et un adulte de l’école.

Réparer ton geste. Exemple : nettoyer un dégât, réparer quelque chose, faire une lettre d’excuse, poser un geste pour réparer le tort causé, rembourser les dommages causés.

Reprendre le temps perdu ou un travail insatisfaisant au moment que l’adulte décidera (durant la journée d’école, après l’école, durant une journée pédagogique).

Être retiré le temps que tu retrouves ton calme et que tu sois disponible à faire un retour sur ce qui s’est passé.

Perdre un privilège ou une responsabilité en lien avec le manquement.

Être en suspension interne ou externe de l’école ou du service de garde (référence au document sur les interventions vs la gravité des comportements)

Toute autre intervention jugée pertinente par le personnel de l’école.

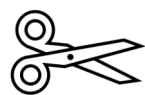
Ton attitude positive et tes bons comportements seront soulignés

Félicitations
Collation spéciale
Certificat et coup de cœur
Commentaire positif

Privilège en classe
Activité récompense école
Toutes autres formes de reconnaissance

Système de renforcement positif

Un système de renforcement positif pour valoriser les bons comportements est en place dans l’école. Tous les élèves se mériteront une activité-privilège lorsque l’objectif école sera atteint.



J’ai lu et j’ai compris ce code de vie. Je m’engage à le respecter (en ligne et hors ligne) pour contribuer positivement à l’ambiance de l’école et à son climat d’apprentissage. Je m’engage à respecter l’autorité des adultes (en collaborant et en suivant leurs consignes). J’ai un comportement empreint de civisme en tout temps.

Signature de l’élève : _____
Date : _____

J’ai pris connaissance de ce code de vie, je m’engage à encourager mon enfant dans son parcours scolaire et à supporter l’équipe-école dans l’application des règles.

Signature du parent : _____
Date : _____